
Notre université, un idéal à défendre.

Un mouvement national de protestation s'exprime dans les universités françaises depuis plusieurs semaines. Ce mouvement est consécutif à des projets de réformes empilées, lancées le plus souvent dans la précipitation, et sans dialogue préalable suffisamment large. Protestation à laquelle s'est ajoutée l'incompréhension de la communauté devant des suppressions de postes et la mise en cause des organismes de recherche. Il en a résulté de vives réactions avec colère et désarroi de la communauté universitaire, même si ses analyses étaient parfois contradictoires. Certaines inquiétudes et contestations sont légitimes, tout comme est nécessaire la modernisation de notre enseignement supérieur. L'ampleur du mouvement a permis l'ouverture de négociations qui ont abouti à un retrait de fait des textes incriminés, au rétablissement des moyens correspondant aux postes supprimés, ainsi qu'à l'engagement de ne pas en supprimer d'autres ; des négociations sont encore en cours ou programmées, en particulier sur la formation des maîtres, sur la recherche et sur le système d'allocation des moyens. Ces négociations doivent être absolument engagées par les ministères concernés avec toutes les parties.

La nouvelle crise que traversent les universités françaises n'a que trop duré, car sa prolongation nuit gravement à leur image, à leur réputation et à leur attractivité. Cette crise qui perdure empêche une partie d'entre elles de remplir leurs missions fondamentales, notamment au bénéfice des étudiants les plus démunis, et ne peut que décevoir tous ceux qui, se fondant sur la réputation internationale de nos établissements, ont fait le pari d'y venir du monde entier. A la déstabilisation de nos établissements, s'ajoutent désormais des modes d'action qui sont aux antipodes des valeurs universitaires de dialogue et de respect : agressions physiques et verbales contre des responsables et des personnels universitaires, annonces fracassantes de délivrance complaisante de diplômes, entraves au droit d'étudier librement, harcèlement systématique des instances délibératives et décisionnelles dans les établissements, détérioration des locaux. Nous ne pouvons pas accepter que s'installe une telle violence dans des lieux qui ne vivent que par la liberté et la tolérance intellectuelles. Non, ce n'est pas ainsi que nous concevons nos universités. Si de nouvelles avancées peuvent être obtenues par la mobilisation, il est impératif que d'autres formes d'action lui succèdent.

Les signataires de ce texte partagent tous l'idée que les universités constituent une chance pour la nation. Comme toutes les universités européennes, nos établissements seront autonomes, ils définiront de manière collégiale leur projet au service du savoir, des usagers et des territoires. Nous ne pouvons imaginer que le fonctionnement démocratique de nos universités soit mis au seul service des ordres d'un ministère ou de quelque instance nationale que ce soit. Nous sommes favorables à l'autonomie d'établissements publics, assurant un service public, une véritable autonomie d'hommes et de femmes libres et responsables, réunis autour d'un projet et assumant leurs choix dans des conseils élus. Nous restons également attachés à un Etat régulateur qui assure, mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, l'égalité sur tout le territoire entre les citoyens, et entre les fonctionnaires.

L'université est une chance pour les étudiants et salariés qui y trouvent une culture et une formation ouverte et pluridisciplinaire, une chance pour tous ceux à qui elle permet, surtout en cette période de crise économique, financière et sociale, d'obtenir un diplôme et une bonne préparation à l'insertion professionnelle.

L'université est une chance pour le développement des savoirs fondamentaux, de la recherche et de l'innovation, une chance pour notre rayonnement international, pour notre pays et l'équilibre de nos territoires. L'Université a une tradition d'impertinence et de bouillonnement critique, et elle est aussi et d'abord lieu de créativité intellectuelle et d'humanisme.

Cette chance doit être préservée car elle est notre bien commun.

Nous ne ferons pas progresser l'Université dans la cacophonie institutionnelle et dans la confusion politique. Nous ne moderniserons pas l'Université en ignorant ou en affaiblissant les valeurs qui la fondent. Nous ne sauverons pas l'Université en détruisant sa crédibilité auprès de tous ceux qui ont foi en elle et qui comptent sur elle. Nous ne renforcerons pas l'Université en en faisant le champ clos de conflits politiques et sociaux qui, pour réels qu'ils soient, lui sont en partie extérieurs.

Nous demandons donc solennellement que tous ceux qui sont attachés aux instances universitaires élues et représentatives en garantissent le fonctionnement démocratique. Nous demandons que soit respecté le droit d'étudier et de travailler dans les universités et que au plus vite, les enseignements puissent reprendre et être réorganisés partout où ils sont ou ont été perturbés. De même, nous demandons que des solutions adaptées permettent qu'une validation claire garantisse la qualité des diplômes délivrés. Nous demandons enfin que l'emportent de part et d'autre, au niveau national comme au niveau local, la volonté de négociation et de compromis dans le respect des personnes et des personnels, des institutions et des étudiants.

Nous formulons aussi le vœu pressant que soient maintenant trouvés un autre rythme et d'autres modalités pour les réformes à venir. L'enseignement supérieur a considérablement évolué pendant ces 40 dernières années et continuera à le faire, au rythme de la société et parfois en la précédant, sans qu'il soit besoin de réformes précipitées

Car Il faut surtout maintenant convaincre les pouvoirs publics et la société toute entière d'investir plus massivement dans les universités : cette idée fait son chemin, mais ce n'est pas un acquis irréversible, et il faut que nous sachions maintenir et renforcer la confiance dans les établissements qui assument la plus grande part des missions d'enseignement supérieur et de recherche de notre pays.

Nous voulons en somme que nos universités puissent se consacrer à ce pourquoi elles sont conçues et financées, ce pourquoi nous avons choisi d'y travailler : la formation et l'insertion réussies de diplômés hautement qualifiés, la recherche de pointe et l'innovation sociale et technologique, la construction du futur et le rayonnement international de nos régions et de notre pays.

L'université est une chance, ... préservons-la !

Lionel Collet, président de la CPU

Simone BONNAFOUS Université Paris 12 - Val-de-Marne / Vice-Présidente de la CPU

Jacques FONTANILLE Université de Limoges / Vice-Président de la CPU

Membres du conseil d'administration de la CPU :

Yvon BERLAND Université Aix-Marseille 2 – Méditerranée

Khaled BOUABDALLAH Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Alain BRILLARD Université de Mulhouse - Haute Alsace

Gilbert CASAMATTA Institut National Polytechnique de Toulouse

Philippe DULBECCO Université Clermont-Ferrand 1 - Université d'Auvergne

Daniel FILÂTRE Université Toulouse 2 - Le Mirail

Jean Pierre FINANCE Université Nancy 1 - Henri Poincaré

Camille GALAP Université du Havre

Jean Pierre GESSON Université de Poitiers

Axel KAHN Université Paris Descartes

Yves LECOINTE Université de Nantes

Eric MARTIN Université de Bretagne Sud - Lorient - Vannes

Jean-Loup SALZMANN Université Paris-Nord

Louis VOGEL Université Paris II - Panthéon Assas

Tribune du CA de la CPU parue le 22 avril 2009 dans « Le Monde »